

REGION DU CENTRE
DEPARTEMENT DE LA LEKIE
COMMUNE DE MONATELE
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - travail - Patrie

Nº _____ /N/ CM/SG/2024

COMMUNIQUE N°019/C/CM/SG/ST/12/2024

Portant publication des résultats du dossier de consultation des entreprises

Nº005/DCE/CM/SG/12/2024

Le Maire de la Commune de Monatélé communique :

Par Décision Municipale n° 045/DM/CM/SG/ 12/2024 DU 31 DEC 2024, l'Entreprise ETS PAULINE ET MAMA SERVICE BP : YDE 652 25 05 57 est déclarée attributaire de la réalisation du projet suivant :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Tronçon 1 : travaux d'entretien du tronçon de route Nlongbon 1 – Elig Ambassa ; 6,9 km	ETS PAULINE ET MAMA SERVICE BP <u>YDE Tél : 652 25 05 57</u>	43 322 654	Cent-vingt(120) jours
Tronçon 2 : entretien du tronçon de route Nlongbon 1 – Mengono ; 6,5 km			

Le Directeur de l'entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Secrétariat général de la Mairie de Monatélé, pour recevoir notification de la Décision d'attribution.

Monatélé, le 31 DEC 2024,

Le Maire, Maitre d'Ouvrage

Ampliations :

- ARMP/CE pour information
- PCIPM
- DDMAP/L
- Entreprise
- Archives/affichag



Prosper Parfait Mbassi Bessala